



Lettre d'information | n°5 - Novembre 2022

ACCUEIL

Lun, Mar, Jeu, Ven

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Mer 9h-12h

Fermeture du lundi 26 au
vendredi 30 décembre 2022

Tél. 03 83 31 03 51

PERMANENCES PARTENAIRES

> LUNDI

Service des Impôts des Particuliers

Un lundi sur deux. 13h30-16h Sur RDV
dans votre espace www.impots.gouv.fr
ou auprès des animatrices France
services

> MARDI

Emploi [16-25 ans]

Un mardi sur deux
8h30-12h / 13h30-17h
Sur Rdv au 03 83 24 30 72

Service Territorial Autonomie

1^{er} mardi du mois 9h-17h
Sur Rdv au 03 83 80 02 38

> MERCREDI

Emploi [26 ans et +]

Un mercredi sur deux
8h30-12h00 / 13h30-17h00
Sur Rdv au 03 83 49 11 88

Espace Conseil France Rénov

Un mercredi sur deux
08h30-12h30
Sur Rdv au 03 83 37 25 87

> JEUDI

**Travailleur social • Conseil
départemental**

Tous les jeudis, 9h-12h30
Sur Rdv au 03 83 47 88 19

Conciliateur de justice • Accès aux droits

Tous les jeudis de 14h à 16h
Sur rendez-vous au 03 83 31 03 51

> VENDREDI

Créateurs d'entreprise • ALACA

Tous les vendredis 9h-17h30
Rdv au 03 83 81 45 67

> SUR DEMANDE

- Défense des droits des consommateurs
- Travailleur social CAF
- Délégué défenseur des droits

→ Rdv auprès des animatrices

≡ À LA UNE

DÉPART 18/25 ANS AVEC L'AGENCE NATIONALE POUR LES CHÈQUES-VACANCES



Découvrez le programme d'aide au départ en vacances pour les jeunes de 18 à 25 ans

C'est quoi ?

Lancé en 2014 par l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, le programme
Départ 18:25 vise à encourager le départ en vacances des **jeunes de 18 à 25 ans**,
catégorie de la population la plus touchée par le non-départ en vacances.

Comment ?

Départ 18 : 25 propose toute l'année un large choix de séjours adaptés aux envies
et aux budgets des jeunes, en France et en Europe, pour des destinations à la mer,
à la montagne ou en ville.

En plus des tarifs avantageux proposés sur le site depart1825.com, les jeunes
peuvent bénéficier d'une aide de l'ANCV. Elle finance jusqu'à 80 % du coût
du séjour, dans la limite de 250 € par personne et par an, sous condition de
ressources ou de statut. Elle est directement déduite du prix à payer, avec un
minimum restant à charge de 50 €.

Le saviez-vous ? Les jeunes de 16 à 25 ans sont les plus touchés par le chômage
sur le territoire, 22% d'entre eux sont à la recherche d'un emploi ; ce coup de
pouce spécialement dédié permet de lutter contre leur isolement.

> Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://depart1825.com>

VIE PRATIQUE

CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE : L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL



Dispositif soutenu dans le cadre du plan France Relance, une Conseillère Numérique France Services vous accompagne dans vos démarches numériques quotidiennes pour :

- > **échanger avec vos proches** : utiliser un réseau social, créer une adresse mail, créer et partager des contenus numériques
- > **accompagner vos enfants** : suivre la scolarité de vos enfants via des logiciels, vous sensibiliser aux contenus addictifs liés au numérique
- > **prendre en main l'outil numérique** : utiliser les outils bureautiques, vérifier une information, gérer, protéger vos données personnelles...

Vous l'aurez compris, son objectif est de vous rendre autonome sur les différents outils (ordinateurs, smartphones, tablettes) en fonction de vos besoins.

Où rencontrer la Conseillère Numérique France Services ? A l'espace e-numérique de votre Comcom, sur le site de Champenoux.

Quand ? À partir de janvier 2023 les mercredis matins et vendredis matins de 8h30 à 12h30 avec ou sans rendez-vous

■ **Pour la contacter** : 03 83 31 74 37 ou par mail conseillernumerique@comcom-sgc.fr

FOCUS

LE MICRO-CRÉDIT UDAF

Le Point Conseil Budget de l'UDAF accompagne les foyers aux revenus modestes qui rencontrent des difficultés d'accès au crédit.

Les conseillers budgétaires assurent votre accompagnement durant toute la durée de la procédure : accueil, écoute, étude de la demande (sur critères), constitution du dossier, présentation du dossier à la banque, suivi durant la période de remboursement.

Le prêt est accordé sur projet (emploi, mobilité, logement, santé, cohésion familiale etc...) et son montant varie entre 300€ et 5000€ remboursable de 3 à 48 mois.



■ **Pour tout renseignement sur le Point Conseil Budget** : 08 09 54 10 10 / pcb@udaf54.com

"Je viens de trouver un emploi ou je suis en recherche, j'ai besoin d'un coup de pouce pour acheter une voiture"

"Je souhaite déménager pour me rapprocher de mes enfants, j'ai besoin d'un financement"

"J'en ai pour 1500€ de soins de santé, je souhaiterais bénéficier d'un microcrédit"

En Bref...

Des permanences pour défendre vos droits en fonction de votre situation, des professionnels de l'accès aux droits vous accueillent dans un espace neutre et confidentiel.



• **Conciliateur de justice** : en cas de trouble de voisinage, conflits entre locataire/propriétaire, malfaçons, créances impayées... Permanence tous les jeudis de 14h à 16h au 03.83.31.03.51



• **Délégué Défenseur des Droits** : vous pensez être victime de discrimination, vous éprouvez des difficultés avec un service public, un représentant de l'ordre public ou privé ou vous constatez que les droits d'un enfant ne sont pas respectés



• **Association Consommation Logement et Cadre de Vie** : vous avez besoin d'un conseil en tant que consommateur concernant l'alimentation, le logement, le commerce, la téléphonie, le transport... L'association vous accueille pour un premier rdv gratuit.

→ **Permanences sur demande auprès des animatrices France Services au 03 83 31 03 51**

L'Espace France Services est un service de votre Communauté de Communes, en partenariat avec :

